

Avis et rapport adoptés

Séance plénière du 10 septembre 2024

Éduquer à la vie affective, relationnelle et sexuelle

CGT-FO

Depuis 2001, la loi impose trois séances d'éducation à la sexualité par an pendant toute la scolarité de l'élève. Or, 20 ans après cette loi, moins de 15 % des élèves en bénéficient. En parallèle, les élèves sont trop souvent confrontés au rejet de la différence, au harcèlement, aux violences voire à l'inceste.

Face à cet état de fait, le projet d'avis s'attache à questionner l'éducation à la vie affective, relationnelle et sexuelle dans toutes les sphères de vie de l'enfant.

Pour FO, l'EVARS est bien un levier pour construire une société plus égalitaire et plus respectueuse des autres. Il est donc essentiel d'en assurer l'accès à tous les enfants. Ainsi, nous soutenons les demandes du CESE pour qu'elle soit renforcée et que la loi soit enfin réellement appliquée. Cela nécessite des moyens adéquats aussi bien matériels qu'humains.

Nous soutenons donc toutes les préconisations qui vont dans le sens d'une augmentation des moyens. Actuellement, l'éducation à la sexualité est le plus souvent abordée en 4ème, en lien avec le programme de SVT et avec la collaboration de l'infirmière qui est souvent une personne ressource à laquelle les élèves se confient.

Mais comment faire quand les politiques mises en œuvre détruisent la médecine scolaire ? Nous ne voyons pas, par exemple, comment réussir l'Evvars quand on connaît l'état de la médecine scolaire qui n'a plus les moyens pour répondre aux besoins des élèves et encore moins leur consacrer le temps d'écoute nécessaire au traitement des questions relationnelles ou sexuelles. Si FO partage une partie des préconisations faites, nous ne partageons pas l'avis quand il pointe un problème de « faible motivation des enseignants à aborder ces thématiques ».

Pour FO, se pose surtout la question du manque de formation. Et au-delà, comment croire que les trois heures annuelles pourraient devenir effectives, quand les programmes scolaires sont surchargés et les heures disciplinaires en constante diminution ?

Par ailleurs, pour FO, il est important que l'inclusion de l'Evars dans le projet d'établissement ne remette pas en cause le cadre national de l'éducation nationale auquel FO reste très attachée.

D'une manière générale, FO regrette que l'avis ne privilégie pas davantage la pédagogie en donnant parfois le sentiment de mettre en accusation la totalité du monde adulte.

La société dans son ensemble semblant être mise à l'index, alors que, fort heureusement, en majorité, les adultes qui transitent autour des enfants sont bienveillants.

Le groupe FO s'est abstenu sur cet avis.